



# Portrait de la communauté de Saint-Camille

réalisé dans le cadre du  
Plan de développement d'une communauté nourricière à Saint-Camille



Juillet 2022

Le présent document a été produit par la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille dans le cadre de la démarche de Plan de développement de la communauté nourricière de Saint-Camille.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.

Coordination et rédaction : Olivier Brière  
Photographies : Sylvain Laroche

© Municipalité du canton de Saint-Camille, 2022

# Table des matières

1	Préambule.....	5
2	Le PDCN de Saint-Camille : objectifs et méthodes.....	6
2.1	En quoi consiste un plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) ?	6
2.2	Définitions autour du concept de « système alimentaire » .....	6
2.3	Objectifs du projet et résultats attendus .....	7
2.4	La démarche d'élaboration du PDCN : Équipe projet et consultation du milieu .....	8
2.4.1	Promoteur.....	8
2.4.2	Chargé de projet.....	8
2.4.3	Comité directeur .....	8
2.4.4	Comité technique.....	8
2.4.5	Participation locale à la démarche.....	8
3	Portrait de la communauté de Saint-Camille.....	10
3.1	L'histoire récente de Saint-Camille : l'essor, le déclin et le renouveau d'une petite communauté rurale.....	10
3.1.1	Des initiatives nourricières locales pour lutter contre la dévitalisation.....	12
3.1.1.1	Le P'tit Bonheur de Saint-Camille.....	12
3.1.1.2	La Clé des champs de Saint-Camille .....	13
3.1.1.3	Les Fermettes du rang 13 .....	13
3.1.1.4	La coopérative Cultur'Innov.....	14
3.2	Portrait géographique, socio-économique et politique de Saint-Camille .....	14
3.2.1	Profil géophysique de Saint-Camille.....	14
3.2.1.1	Relief, géologie et qualité des sols.....	14
3.2.1.2	Réseau hydrographique et nappe phréatique .....	16
3.2.1.3	Climat et changements climatiques.....	17
3.2.1.4	Couvert forestier et distribution écoforestière.....	18
3.2.1.5	Éléments d'intérêts écologiques.....	19
3.2.1.6	Utilisation du territoire.....	20
3.2.2	Caractéristiques socio-économiques de Saint-Camille .....	20
3.2.2.1	Répartition et évolution de la population .....	21
3.2.2.2	Caractéristiques économiques de Saint-Camille et de ses habitants .....	25
3.2.3	Contexte politique local et régional actuel.....	27
3.2.3.1	Planification stratégique 2020-2030 de Saint-Camille.....	27
3.2.3.2	Agenda local 21 de la MRC des Sources.....	28
3.2.3.3	Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC des Sources	29
3.2.3.4	Le schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC des Sources .....	29
3.2.3.5	Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources 2019-2024	30
3.2.3.6	Stratégie jeunesse des Sources 2019-2024 .....	30
3.2.3.7	Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).....	31
3.2.3.8	Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire .....	31
4	Synthèse et faits saillants du portrait de la communauté de Saint-Camille .....	32

## Index des figures et des tableaux

Figure 1 - Représentation simplifiée du système alimentaire.....	7
Figure 2 - Superficie des terres cultivées à Saint-Camille, 1945 et 2018.....	12
Figure 3 - Classification de la qualité des sols à Saint-Camille.....	16
Figure 4 - Données sur les normales climatiques à Saint-Camille (1981-2010) .....	17
Figure 5 - Zone agricole permanente et superficies cultivées à Saint-Camille .....	20
Figure 6 - Évolution de la population de Saint-Camille, 1871-2010 .....	21
Figure 7 - Groupes d'âge de la population en 2016 .....	22
Figure 8 - Démographie des municipalités de la MRC des Sources, de l'Estrie et du Québec pour la période 1981-2016.....	22
Figure 9 - Plus haut certificat, diplôme ou grade, recensement de 2016.....	24
Figure 10 - Principal domaine d'études - Classification des programmes d'enseignement .....	24
Figure 11 - Revenu total médian en 2005 et 2015.....	25
Figure 12 - Situation de faible revenu en 2015 pour la population dans les ménages privés....	26
Figure 13 - Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession .....	27

# 1 Préambule

Les modes de production et de consommation alimentaires sont au cœur de l'organisation de nos communautés. S'appuyant sur l'accès à des nouvelles formes d'énergie, le système alimentaire s'est mondialisé, réussissant à produire d'importants volumes de nourriture pour une population mondiale en forte croissance. Instrument économique et politique, cette production inégalée d'aliments est critiquée en raison de sa répartition inéquitable au sein des populations dans le monde, du gaspillage associé à la longue chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et de ses effets négatifs sur la santé, l'environnement, la pérennité des sols cultivables, l'occupation du territoire et l'emploi.

Dans un dernier rapport publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), on affirme que les modèles agricoles auxquels nous avons recours ne sont pas durables, car ils ne permettent pas d'assurer la sécurité alimentaire<sup>1</sup> des populations et contribuent fortement aux changements climatiques<sup>2</sup>. À l'échelle de la planète, un grand paradoxe existe entre le fait que la production agricole est grandement affectée par les conséquences des changements climatiques, mais que le système mondialisé sur lequel elle repose en est également l'un des plus grands contributeurs. Sur fond de crise climatique, la pandémie de la COVID-19 a également permis une prise de conscience collective de la fragilité relative des chaînes d'approvisionnement mondiales, faisant de l'autonomie alimentaire une priorité gouvernementale.

Les questions alimentaires sont donc au cœur des enjeux liés à la crise climatique. Comment nourrir le monde sans nuire aux écosystèmes qui permettent la production alimentaire ? Comment favoriser l'essor de communautés plus résilientes et moins dépendantes des circuits d'approvisionnement mondialisés ? Ces réflexions appellent également à renforcer le vivre ensemble à l'échelle d'une communauté. En effet, de la cellule familiale aux grands ensembles sociaux, l'aliment est le liant social par excellence et un trait culturel fondamental. Or, l'accroissement de la distance entre les lieux de production et de consommation des aliments amène un effritement du lien entre le consommateur et le territoire, entre le citoyen et ceux et celles qui le nourrissent.

À titre de communauté agricole et créative, soucieuse de la qualité du vivre ensemble, Saint-Camille s'inscrit dans cette réflexion partagée par de nombreuses autres communautés dans le monde. Comment répondre aux besoins alimentaires locaux ? Comment répondre à ces besoins par une plus grande proportion d'aliments produits à Saint-Camille ? Comment gagner en autonomie alimentaire en soutenant les citoyens, les organisations et les entreprises locales ? Et comment, ce faisant, favoriser une plus grande solidarité au sein de notre communauté ?

Visant une plus grande résilience alimentaire locale et le développement d'une agriculture de proximité, la municipalité souhaite se doter d'une vision et d'un plan d'action rassembleurs. Cette démarche sera possible grâce à l'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN).

---

<sup>1</sup> La sécurité alimentaire se définit comme étant notre capacité collective d'assurer l'accessibilité, la disponibilité, la qualité et la quantité de nourriture pour toutes et tous.

<sup>2</sup> FAO. (2021). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2021* Repéré à <https://www.fao.org/3/cb4474en/cb4474en.pdf>

## 2 Le PDCN de Saint-Camille : objectifs et méthodes

### 2.1 En quoi consiste un plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) ?

Un PDCN est une démarche mobilisant la population et les acteurs d'un territoire en vue de favoriser l'accès à des aliments frais et locaux. Il représente une occasion mieux comprendre le système alimentaire local et d'en favoriser son développement.

Concrètement, l'élaboration du plan de développement d'une communauté nourricière à Saint-Camille consiste à réaliser un portrait des acteurs, des infrastructures, des activités et des initiatives se rattachant au **système alimentaire local**, ainsi qu'un diagnostic en concertation avec les acteurs du milieu (citoyens, agriculteurs, instances de concertation, détaillants, transformateurs, etc.). Ce diagnostic soutient l'identification d'objectifs, d'une vision commune et de pistes d'intervention, notamment pour le démarrage de nouvelles entreprises favorisant l'alimentation de proximité, pour une plus grande autonomie alimentaire et pour une meilleure résilience face à de nombreux enjeux, dont celui des changements climatiques.

### 2.2 Définitions autour du concept de « système alimentaire »

La notion de **système alimentaire** fait référence à tous les facteurs impliqués dans la production alimentaire, la transformation, la distribution, l'entreposage, la consommation et la gestion des déchets. Le concept est souvent résumé par l'expression « de la ferme à la fourchette » ou « du champ à l'assiette ». En ce qui concerne notre territoire rural, nous aborderons également le territoire naturel dans sa dimension productive. La chasse, la pêche, la cueillette sauvage sont en effet des activités pratiquées par une portion significative de la population et qui contribuent aux besoins alimentaires locaux.

Dans l'énoncé de vision de la planification stratégique 2020-2030 de Saint-Camille, la municipalité présente sa vision de la communauté locale :

*« [...] un écosystème local d'organisations et d'entreprises solides et complémentaires, qui contribuent à répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté. [...] Les principes du développement durable guident les prises de décisions et les projets mis en place collectivement se réalisent avec une vision à long terme, incluant la sécurité alimentaire et la gestion des ressources du territoire. Pour les citoyens et les citoyennes, Saint-Camille est un lieu où l'on peut transformer sa vie et celle de sa communauté. Se faisant, ils et elles contribuent à transformer le monde. »<sup>3</sup>*

Dans cet esprit, le PDCN de Saint-Camille tend à la mise en place d'un **système alimentaire durable (SAD)**, un système alimentaire qui s'intéresse aux interactions et aux synergies possibles entre les différents maillons et secteurs du système alimentaire local et à la transformation de l'environnement dans une perspective de sécurité alimentaire et de santé de la population.<sup>4</sup> Le présent exercice porte ainsi son attention aux différentes activités commerciales, communautaires et individuelles pour leur contribution à nourrir la population

<sup>3</sup> Municipalité de Saint-Camille. *Planification stratégique 2020-2030*, p.7, [https://saint-camille.ca/wp-content/uploads/2021/03/20200909-Plan\\_strategique\\_complet-01.pdf](https://saint-camille.ca/wp-content/uploads/2021/03/20200909-Plan_strategique_complet-01.pdf) (Page consultée le 31 mai 2021)

<sup>4</sup> Vivre en Ville. *Système alimentaire durable*, <http://collectivitesviables.org/articles/systeme-alimentaire-durable.aspx> (Page consultée le 31 mai 2021).

locale, avec l'objectif d'imaginer des synergies positives entre elles.

Figure 1 – Représentation simplifiée du système alimentaire<sup>5</sup>



## 2.3 Objectifs du projet et résultats attendus

Le projet poursuit trois objectifs principaux :

- **Dresser un portrait du territoire** et des acteurs, des infrastructures et des activités rattachés aux différentes composantes du système alimentaire local : la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires, de même que la gestion des matières résiduelles.
- **Poser un diagnostic** sur le système alimentaire local et identifier et définir ses potentiels de développement pour une alimentation de proximité.
- **Mobiliser les acteurs locaux**, un éventail de partenaires et la population afin d'établir une vision et des actions rassembleuses en vue de construire un système alimentaire plus résilient, équitable et écologiquement soutenable.

La municipalité profite de la démarche pour souligner l'apport des actions contribuant déjà au système alimentaire local (enjeu de reconnaissance) sachant que cette fierté est un moteur à l'adhésion locale et à l'idéation de nouvelles activités répondant à ces objectifs. Finalement, la municipalité reconnaît l'occasion exceptionnelle que représente la démarche de PDCN d'entrer en synergie avec les planifications en cours dans la MRC des Sources, telles que :

- L'Agenda 21 local de la MRC des Sources
- Le Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC des Sources
- La révision du Plan de développement de la zone agricole et forestière (PDZAF) de la MRC des Sources
- Le Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources 2019-2024
- Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Sources

<sup>5</sup> Vivre en ville. Op. Cit.

- Le PDCN de Saint-Adrien

## **2.4 La démarche d'élaboration du PDCN : Équipe projet et consultation du milieu**

Échelonnée sur environ 18 mois, la démarche de PDCN à Saint-Camille fait appel à différentes ressources locales et régionales pour construire le portrait du système alimentaire, avant d'en faire le diagnostic et bâtir le plan d'action avec la population et les acteurs locaux.

### **2.4.1 Promoteur**

La municipalité de Saint-Camille signe la convention avec le MAPAQ et en confie la réalisation à la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille. Elle administre les sommes de l'entente. Au terme de la démarche, elle adopte officiellement le PDCN.

### **2.4.2 Chargé de projet**

La Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille a reçu le mandat par la municipalité de coordonner la démarche et la mobilisation locale. Son directeur convoque les rencontres des comités et les activités de consultation. Il rassemble les données, les informations et les avis, et rédige le PDCN. Il assure les communications internes et externes et rédige les rapports d'avancement du projet.

### **2.4.3 Comité directeur**

Le comité directeur assure le suivi des travaux du PDCN, incluant le budget, et l'atteinte des objectifs du projet. Il autorise, à la suggestion du chargé de projet, les mandats externes nécessaires à la réalisation du PDCN.

Le comité directeur est formé de :

- Philippe Pagé, maire de Saint-Camille
- Julie Vaillancourt, directrice générale de Saint-Camille
- Enzo Marceau, conseiller municipal
- Anne-Marie Merrien, puis Christiane Bonneau, conseillères municipales

### **2.4.4 Comité technique**

Le comité technique soutient le chargé de projet en apportant une expertise ponctuelle, particulièrement dans la réalisation du portrait du système alimentaire local. Il s'assure de la cohérence du PDCN avec les planifications locales et régionales.

Le comité technique est formé de :

- Patrick Merrien, président du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Camille
- Rosie Guimond, membre du comité pour la refonte des règlements à Saint-Camille
- Philippe LeBel, directeur de l'aménagement du territoire à la MRC des Sources
- Gloria Grenier-Mailhot, chargée de projets, Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- Alain Roy, directeur de la Corporation de développement communautaire des Sources
- Alexandre Laroche, représentant local de l'UPA et agriculteur à Saint-Camille, secondé par Lise Got, conseillère à l'aménagement à la Fédération de l'UPA-Estrie
- Enzo Marceau, conseiller municipal
- Anne-Marie Merrien, puis Christiane Bonneau, conseillères municipales

### **2.4.5 Participation locale à la démarche**

À différentes étapes et par différents moyens, le Plan de développement d'une communauté nourricière a suscité une large participation citoyenne:

- Sondage à la population (83 répondants) ;
- Comité organisateur de la consultation citoyenne (6 citoyens) ;
- Consultation citoyenne en présence (53 participants ; 10 % de la population locale) et

- virtuelle (8 participants) en novembre-décembre 2021;
- Exercice des forces, faiblesses, opportunités, menaces (2 rencontres, 10 participants)
- Consultation citoyenne en présence en juin 2022 – (25 participants)

Une consultation de l'équipe-école, de même que des élèves de l'école qui s'est amorcée parallèlement au printemps 2022.

Différents moyens de communication ont finalement été utilisés pour informer la population de l'avancée de ces étapes, soit des articles dans le journal municipal, des publipostages, des courriels de suivis, des rencontres informelles et de validation auprès d'acteurs-clés dans la communauté.

### 3 Portrait de la communauté de Saint-Camille

#### 3.1 L'histoire récente de Saint-Camille : l'essor, le déclin et le renouveau d'une petite communauté rurale

*Le récit et l'ingéniosité de Saint-Camille ont fait l'objet de plusieurs documents. L'information présentée ci-après est une adaptation d'un article de Vivre en ville<sup>6</sup>, qui reprend lui-même les ouvrages de Caroline Dufresne, Juan-Luis Klein et Jocelyne Béïque, et auquel nous ajoutons une touche locale, notamment par un témoignage de M. Claude Roy. Nous les remercions de prêter leurs mots à cette histoire.*

Saint-Camille est municipalité rurale située dans la MRC des Sources en Estrie, à environ 35 kilomètres au nord-est de Sherbrooke. Malgré sa présence dans les Cantons-de-l'Est et son peuplement tardif (à partir de 1848), Saint-Camille est à l'origine une paroisse francophone et la division des terres s'inspire du régime seigneurial. Les terres sont rectangulaires et perpendiculaires aux voies de communication, les rangs. Les résidences se sont installées aux abords des rangs. Le cœur villageois de St-Camille est établi au lieu-dit de « l'Équerre », où la route en provenance de Wotton bifurquait en direction de Ham-Sud pour rejoindre le chemin Gosford, la principale voie de communication de l'époque.

Comme plusieurs autres villages au Québec, la municipalité connaît un essor démographique et économique important dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Dès le début des années 1900, Saint-Camille compte déjà plusieurs commerces et services de proximité, dont un magasin général, une boulangerie, une fromagerie et une scierie, en plus d'être l'un des premiers villages du Québec à être électrifié.<sup>7</sup>

Parallèlement, le village connaît une explosion démographique : on passe de quelques dizaines d'habitants dans la dernière moitié du 19<sup>e</sup> siècle à plus de 1000 habitants en 1911. Comme plusieurs communautés rurales à l'époque, Saint-Camille se distingue par une importante activité agricole et forestière. L'économie est autocentrée et permet une variété d'activités économiques de proximité.<sup>8</sup> Le témoignage de M. Claude Roy sur l'histoire de la ferme des Roy sur la rue Miquelon est une parfaite illustration de l'agriculture pratiquée à cette époque :

*« Aux environs des années 1920, cette ferme fut achetée par Arsène Roy, mon arrière-grand-père, alors voisin où habite actuellement la famille Schlegel. Ce propriétaire, un nommé Arthur Boutin, était décédé des suites de la grippe espagnole qui fit des ravages en 1918. C'était un guérisseur de chevaux. Tout juste marié, Jules Roy, fils d'Arsène, décida de s'établir sur la ferme avec sa femme, Marie-Jeanne Champagne (de Stoke du temps qu'elle*

<sup>6</sup> Vivre en ville. « *Saint-Camille : des initiatives nourricières* », <http://collectivitesviabiles.org/etudes-de-cas/saint-camille%C2%A0-des-initiatives-nourricieres.aspx> (Page consultée le 3 septembre 2021)

<sup>7</sup> Caroline DUFRESNE. *Une communauté apprenante, innovante et solidaire: le cas de Saint-Camille comme modèle porteur de développement rural*, Les Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales, 2014, p. 45, [https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/CRISES\\_TM1401.pdf](https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/CRISES_TM1401.pdf) (Page consultée le 7 septembre 2021)

<sup>8</sup> Juan-Luis KLEIN et al. *Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance*, Les Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales, 2015, p. 16, [https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/CRISES\\_ES1505.pdf](https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/CRISES_ES1505.pdf) (Page consultée le 7 septembre 2021)

vivait dans le 13<sup>e</sup> rang).

*La ferme avait une superficie de deux lots avec une petite érablière, quelques bâtiments, maison comprise. À cette époque, on pratiquait l'agriculture de subsistance, l'élevage de chevaux pour la production de poulains et pouliches et de la vente d'urine alors produite par les juments en gestation et vendue dans les environs de Compton. À cela, s'ajoutaient l'élevage de bovin laitier pour produire de la crème, par la suite revendue à la beurrerie du village de Saint-Camille, puis le babeurre, résidu d'écémage était, lui, donné aux porcs, également nourris de légumes racines parfois cuits dans une marmite. On comptait également un poulailler dont les œufs étaient vendus dans un marché à Sherbrooke, tout comme les porcs.*

*Le terrain comptait plusieurs pâturages réservés aux chevaux et bovins : des lots pour l'érablière, un petit verger de pommiers près des bâtiments ainsi que des parcelles réservées pour la rotation des cultures afin de mieux contrôler les parasites et maladies. On y cultivait surtout des légumes racines comme les navets, betteraves et patates sur des sols bien drainés. Les récoltes des céréales, tels l'avoine et le sarrasin, étaient battues avec la batteuse installée dans l'étable et actionnée par des chevaux. Le sarrasin était transformé dans le moulin à farine dont subsistent quelques vestiges sur la rivière Nicolet Nord-Est, déterminant les limites de Saint-Camille et d'Ham-Sud.*

*Au début des années 1940, commença la construction des bâtiments, dont la maison actuelle et l'étable, ce bâtiment comptant plusieurs utilisations : laiterie, écurie, entrepôt à foin, carré à céréales (grains). Beaucoup d'autres besoins encore étaient accomplis dans ce bâtiment comme les battages de l'avoine et la réparation de la machinerie. »<sup>9</sup>*

Avec la montée de l'industrialisation au 20<sup>e</sup> siècle, les grandes villes se développent de façon importante et drainent avec elles les populations rurales. À Saint-Camille, cela se traduit concrètement par la fermeture de plusieurs commerces et services de proximité, la disparition de certains secteurs d'activité ainsi qu'une diminution importante de la population. Entre les années 1920 et 1985, le village perd plus de la moitié de sa population, passant de 1000 habitants à moins de 450. Dans la MRC des Sources, entre 1970 et 1991, 75 fermes cessent leurs activités et la population agricole chute de 2485 à 1015 personnes.<sup>10</sup> La polyculture et les petits élevages laissent leur place à une agriculture commerciale de plus en plus productiviste, vouée à l'exportation.<sup>11</sup>

Vers la fin des années 1980 et le début des années 2000, la communauté camilloise décide de reprendre les choses en main. Plusieurs initiatives se mettent en branle, dont certaines à vocation nourricière, poursuivant un objectif commun : lutter contre la dévitalisation qui frappe le milieu.

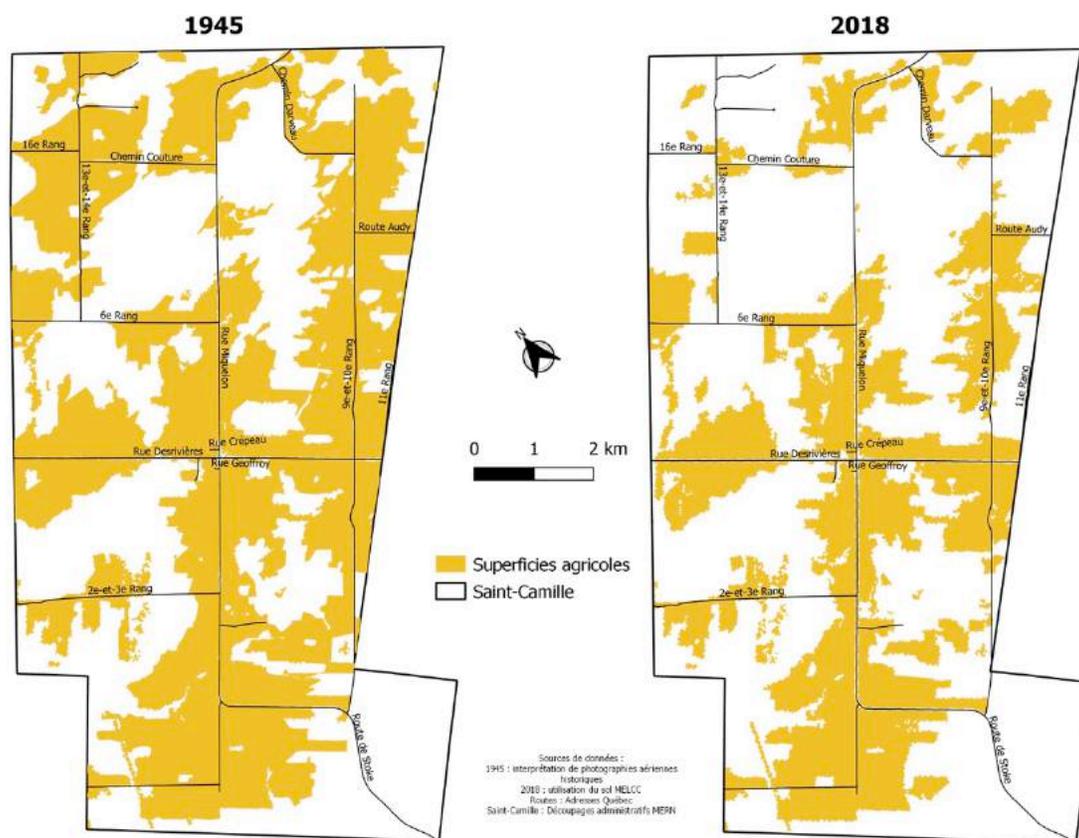
---

<sup>9</sup> Claude Roy. « *Un siècle d'histoire à la ferme des Roy* », Babillard de Saint-Camille, année 5, numéro 17, juin-juillet-août 2021

<sup>10</sup> Jocelyne BÉIQUE. *Saint-Camille, le pari de la convivialité*, Éditions Écosociété, 2011

<sup>11</sup> Juan-Luis KLEIN et al. Op. Cit. p. 17

Figure 2 – Superficie des terres cultivées à Saint-Camille, 1945 et 2018<sup>12</sup>



### 3.1.1 Des initiatives nourricières locales pour lutter contre la dévitalisation

Afin de lutter contre la dévitalisation démographique et économique qui frappe leur milieu de plein fouet jusqu'au début des années 2000, des citoyens et des élus de Saint-Camille se mobilisent pour mettre en place des initiatives de revitalisation susceptibles de redynamiser la collectivité, dont plusieurs initiatives nourricières.

#### 3.1.1.1 Le P'tit Bonheur de Saint-Camille

Au milieu des années 1980, le Groupe du coin, une compagnie privée dont le rôle est de gérer un fonds éthique de financement de proximité, acquiert ainsi l'ancien magasin général et offre le lieu au P'tit Bonheur de Saint-Camille. Cet organisme communautaire et culturel représentera la pierre d'assise du développement culturel et de la mobilisation locale à Saint-Camille. Depuis 1988, le P'tit Bonheur participe à l'animation du milieu par une programmation de spectacles et d'activités communautaires et intergénérationnelles rassembleuses.

Dès sa fondation, le P'tit Bonheur fait fit des probabilités de viabilité d'un centre culturel établi dans un village de moins de 500 habitants (à l'époque !) en développant des moyens originaux d'autofinancement, la pizza du vendredi. Cette pizza du terroir, concoctée depuis 30 ans par des bénévoles, permet à l'organisme de s'autofinancer à 80 % et de réunir petits et grands chaque semaine. Les services alimentaires ont toujours été au cœur de sa mission communautaire avec, en plus de la pizza, les repas communautaires, la popote roulante, les brunchs du dimanche et, plus récemment, le Café du Flâneur et les repas pour emporter.

<sup>12</sup> D'après le travail d'étudiants en géomatique de l'Université de Sherbrooke, sous la supervision de Maxime Thériault.

Si le partage d'aliments est au cœur du lien familial et social et qu'il participe à la construction des identités et des mémoires collectives<sup>13</sup>, la pizza du P'tit Bonheur en est l'illustration parfaite à l'échelle de la communauté.

### **3.1.1.2 La Clé des champs de Saint-Camille**

Mise sur pied en 2003, la Clé des Champs est une entreprise agricole qui se spécialise en production maraîchère biologique. Gérée au départ sous forme de coopérative de solidarité par des citoyens souhaitant combattre le déclin démographique et économique, la Clé des Champs devient une entreprise privée à la suite de difficultés administratives et financières en 2010. Aujourd'hui, un couple de maraîchers s'occupe de la production ainsi que de la distribution des fruits et légumes auprès de 160 familles de Saint-Camille et de l'Estrie.

Située en plein cœur du village, la Clé des Champs cultive 1,6 hectare de produits maraîchers, dont plusieurs petits fruits et une quarantaine de variétés de légumes biologiques. Les produits sont distribués en circuits courts, au kiosque de la ferme, à l'épicerie du village, au marché public de Saint-Camille ainsi qu'au Marché de la Gare, à Sherbrooke. À Saint-Camille, le marché fermier est le point de rendez-vous d'une diversité de producteurs locaux (viandes, fromages, fruits...).

La Clé des Champs participe à la relocalisation de l'alimentation dans le milieu, à la diversification de l'agriculture, au renforcement de l'identité camilloise ainsi qu'à la vitalité économique de Saint-Camille.

Fait intéressant, l'avènement de la Clé des champs a produit un changement dans l'établissement urbain de Saint-Camille. Les terres cultivées par l'entreprise, zonées blanches au départ, ont été converties au zonage vert pour les protéger, alors que des terres non cultivées en périphérie, le parc agrovillageois, ont été dézonées en vue de permettre un établissement au village. La municipalité prenait ainsi une première action en vue de protéger des terres en culture de la construction résidentielle, tout en utilisant ce territoire cultivé comme élément promotionnel distinctif pour de nouveaux résidents (qualité de vie, paysages).

### **3.1.1.3 Les Fermettes du rang 13**

Au début des années 2000, la situation démographique demeurait préoccupante à Saint-Camille et menaçait la survie de l'école primaire. Avec le concours des organisations et des leaders locaux, la municipalité donne à la Corporation de développement le mandat de mettre en place une série de mesures pour atteindre la cible de la hausse démographique de 10 % en 10 ans. Le projet démographique du Rang 13, qui est né de cette réflexion partagée, est un projet domiciliaire innovateur qui paraissait impossible à réaliser : sur 300 acres de terre boisée traversés par la rivière Nicolet à 9 kilomètres du village, on visait la venue de 25 familles désirant habiter le territoire toute l'année et désirant mettre sur pied un projet agroforestier. Avec la collaboration de M. Marc-André Charland, propriétaire des terrains visés, les futurs nouveaux résidents se regroupent en coopérative, la Coopérative du Rang 13, afin de mettre en place des infrastructures (chemins, électricité, télécommunications) qui permettront leur installation.

Grâce à cette vision partagée et ces projets innovants, la croissance démographique observée a plutôt été de 17 % en 10 ans, l'âge médian du village est passé en dessous de celui du Québec, ces résidents se sont impliqués activement dans les organisations locales, une trentaine d'enfants d'âge scolaire à l'école a provoqué l'ouverture d'une nouvelle classe, la valeur de l'évaluation municipale du secteur du rang 13 est passée de 250 000 \$ en 2006 à plus de 4 millions de dollars en 2014 et de nombreux entrepreneurs et d'entreprises se sont aussi établis sur le territoire grâce à l'avènement d'Internet haute vitesse avec des métiers pouvant être exercés à distance.

---

<sup>13</sup> J. D. HOLTSMAN, 2006, cité dans *Villes nourricières: mettre l'alimentation au cœur des collectivités*, coll. Outiller le Québec, Vivre en ville, 2014, p. 19

Le projet domiciliaire des Fermettes du rang 13 compte sur de nombreux entrepreneurs, mais peu en agriculture. En revanche, la grande majorité des ménages qui s'y sont établis pratique des activités agricoles (jardinage, petits élevages, activités forestières, cueillette sauvage) et a adopté un mode de vie résolument rural.

### **3.1.1.4 La coopérative Cultur'Innov**

Cultur'Innov est une coopérative de solidarité fondée en 2009 qui se spécialise dans les productions émergentes : argousier, sureau, camérisier, noix, champignons, plantes médicinales, produits forestiers non ligneux, etc. Accréditée par le réseau AgriConseils, elle offre une gamme complète de services, tels que l'accompagnement dans l'élaboration d'un projet de culture, la caractérisation d'un terrain, l'implantation et le suivi d'une production ou encore la transformation et la mise en marché des produits. En 2017, la coopérative amorce l'implantation d'un verger expérimental de 4 ha en vue de développer de meilleures pratiques culturelles dans les cultures émergentes. Appuyée par le Groupe du coin, la coopérative prépare le démarrage d'un Centre de recherche sur le conditionnement des cultures émergentes.

La coopérative, qui compte aujourd'hui plus d'une dizaine de professionnels en agriculture, favorise ainsi le partage des expériences et des expertises et le transfert de connaissances vers les acteurs locaux, en plus de stimuler le démarrage d'entreprises agricoles.

## **3.2 Portrait géographique, socio-économique et politique de Saint-Camille**

Le récit de Saint-Camille atteste de l'importance de l'agriculture, comme première activité économique, de la fondation de la municipalité jusqu'à nos jours. Au fil du temps, tout en s'appuyant sur une agriculture familiale qui a modelé le paysage, de nombreux projets ayant une dimension alimentaire ou nourricière apparaissent comme des éléments structurants de la dynamique sociale. Ce territoire et son utilisation témoignent de l'identité culturelle de la communauté.

*L'occupation d'un territoire témoigne à la fois des opportunités et des contraintes que présente son assise physique. Son développement dépend aussi fortement de la conjoncture économique, de la culture et des aspirations des sociétés qui l'occupent et qui l'ont occupé. Le territoire implique donc une notion de « temporalité » et n'a rien de statique : il est dynamique dans l'espace et dans le temps.<sup>14</sup>*

Avant d'introduire le portrait du système alimentaire détaillé de Saint-Camille, portons notre regard sur les caractéristiques du territoire et de la communauté en vue d'établir comment la communauté s'est saisie des opportunités et s'est adaptée aux contraintes qu'il présentait.

### **3.2.1 Profil géophysique de Saint-Camille**

#### **3.2.1.1 Relief, géologie et qualité des sols**

Saint-Camille est un territoire de 83,32 km<sup>2</sup> qui appartient à la province géologique appalachienne caractérisée par des collines et des paysages vallonnés. La composition du sous-sol de la municipalité de Saint-Camille est principalement constituée de schistes ardoisiers, des grès feldspathiques et du tuf felsique.<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> MRC des Sources. Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources, adopté le 25 novembre 2020, p. 5, <https://mrcdessources.com/documentation/amenagement-du-territoire/#schema-amenagement-du-territoire> (Page consultée le 7 septembre 2021)

<sup>15</sup> MRC des Sources. *Plan de développement de la zone agricole de la MRC des Sources*, 2014, p. 27,

Selon les grilles de classification du programme d'inventaire des terres du Canada (ARDA)<sup>16</sup>, on constate l'absence de sols d'excellente qualité ou de terres organiques dans la MRC des Sources.<sup>17</sup> Dans les régions plus en aval et donc moins élevées en altitude, ces sols recherchés sont des vestiges des dépôts meubles de la mer de Champlain. À Saint-Camille, on constate plutôt une faible épaisseur du sol avant la présence du roc, quelques mètres seulement, et la présence d'affleurements rocheux.<sup>18</sup>

Bien que tous les sols de Saint-Camille aient des facteurs limitatifs importants, cela ne veut pas dire qu'une agriculture de qualité ne peut y être réalisée. On constate une forte corrélation entre la répartition des meilleurs sols et l'implantation d'entreprises agricoles camilloises dynamiques, qu'elles soient dans des productions conventionnelles ou en émergence au Québec.

---

[https://mrcdessources.com/wp-content/uploads/2021/04/PDZA\\_juin2014.pdf](https://mrcdessources.com/wp-content/uploads/2021/04/PDZA_juin2014.pdf) (Page consultée le 7 septembre 2021)

<sup>16</sup> Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), *Aide et description des couvertures pédologiques et de potentiel agricole*, [https://irda.blob.core.windows.net/media/4444/desc\\_classe\\_arda.pdf](https://irda.blob.core.windows.net/media/4444/desc_classe_arda.pdf) (Document consulté le 7 décembre 2021)

<sup>17</sup> Ibid. p. 28-30

<sup>18</sup> Marie LAROCQUE et Al. *Projet de connaissance des eaux souterraines du bassin versant de la zone Nicolet et de la partie basse de la zone Saint-François, Rapport synthèse*, Rapport déposé au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, 2015, p. 23, [https://www.environnement.gouv.qc.ca/\\_PACES/rapports-projets/NicoletStFrancois/NSF-synthese-UQAM-201503.pdf](https://www.environnement.gouv.qc.ca/_PACES/rapports-projets/NicoletStFrancois/NSF-synthese-UQAM-201503.pdf) (Page consultée le 7 septembre 2021)



météorologiques. À l'été 2021, le sujet est d'actualité à Saint-Camille avec près d'une dizaine de résidences qui vivent un assèchement ou un seuil très problématique de l'eau provenant de leur puits de surface.

### 3.2.1.3 Climat et changements climatiques

Le climat influence les écosystèmes et leur dynamique ainsi que les activités agricoles. Par sa situation méridionale, l'Estrie profite de conditions climatiques plus clémentes que la majorité des autres régions québécoises. Le climat de la MRC des Sources est similaire à celui de l'Estrie, qui est subhumide de type continental tempéré où les étés sont chauds et les hivers sont froids. Les différences climatiques au sein de la région sont principalement influencées par l'altitude et le relief. La durée moyenne sans gel s'établit à 97 jours à Saint-Camille, légèrement en deçà des moyennes des secteurs d'Asbestos et de Danville (110 à 125 jours)<sup>21</sup>, ou de Sherbrooke à proximité.

Sur le plan climatique, Saint-Camille ne subit théoriquement aucun déficit en eau et possède à peu près le même potentiel que celui de l'Estrie, considérée comme l'une des régions offrant un large éventail de possibilités agricoles, et ne présente pas comme tel de limitation majeure.<sup>22</sup>

**Figure 4 – Données sur les normales climatiques à Saint-Camille (1981-2010)<sup>23</sup>**

Variables climatiques		Valeur
Température	Moyenne quotidienne	4,4 °C
	Écart type	2,1 °C
	Maximale quotidienne	10,0 °C
	Minimale quotidienne	-1,1 °C
Précipitations	Chute de pluie	939,5 mm
	Chute de neige	220 cm
	Précipitation totale	1159,1 mm
Durée moyenne de la période sans gel		97 jours
Degrés-jours de croissance (au-dessus de 5°C)		1673,1 degrés-jours

Source : Environnement Canada, normales climatiques

En matière de climat, le réchauffement du système climatique, mesuré sur toute la planète durant les dernières décennies, est sans équivoque. Dans le cadre d'entrevues réalisées avec des agriculteurs de Saint-Camille, plusieurs témoignent d'effets concrets de l'évolution du climat dans leur pratique :

- L'abaissement de la nappe phréatique est observé: on mentionne que plusieurs fermes de la région doivent creuser de nouveaux puits pour abreuver les animaux.
- Des épisodes de sécheresse s'observent plus régulièrement et des équipements

<sup>21</sup> MRC des Sources. *Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources*, Op. Cit., p. 14

<sup>22</sup> MRC des Sources. *Plan de développement de la zone agricole de la MRC des Sources*, Op. Cit. p 25

<sup>23</sup> MRC des Sources. *Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources*, Op. Cit., p. 14

d'irrigation en champ sont désormais vendus par les équipementiers.

- Les temps des sucres sont plus courts (réchauffement rapide au printemps).
- Des équipements sont désormais nécessaires pour protéger les cultures dans les entre-saisons en maraîchage.
- L'été 2021, très chaud, est également propice à la prolifération des mouches dans les fermes, qui ajoutent un stress aux animaux.

Selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'organe international chargé d'analyser scientifiquement les changements climatiques, la température mondiale grimpera de 1,5 °C ou 1,6 °C par rapport à l'ère préindustrielle d'ici 2030, voire 2040. Toujours selon le GIEC, le réchauffement se situerait déjà à près de +1,1 °C.

Dans le cadre du Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Estrie aux changements climatiques, Ouranos, un consortium québécois sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, énonce les effets présumés des changements climatiques sur l'agriculture en Estrie à l'horizon 2050. Parmi elles, mentionnons :

- Une hausse attendue des précipitations l'automne, l'hiver et le printemps, davantage sous forme liquide, qui risque d'accroître l'érosion des sols (compte tenu du relief de l'Estrie, notamment) et la dégradation de la qualité de l'eau.
- La diminution du couvert de neige ainsi que l'alternance de pluie et de neige pourraient accentuer les risques pour la survie des plantes pérennes (fourrages, fraises, bleuets, vignes, etc.) et des cultures d'automne.
- Un meilleur taux de survie des insectes ravageurs des cultures, mais aussi des parasites des animaux.
- Une augmentation des besoins en eau pour les plantes et les animaux l'été et des épisodes de stress hydrique probablement plus fréquents.<sup>24</sup>

À l'échelle mondiale, les vagues de chaleur, les canicules et les sécheresses sont très certainement « plus fréquentes et plus intenses » dans la plupart des régions du globe depuis les années 1950, tout comme les événements de précipitations intenses.<sup>25</sup> Dans un système d'approvisionnement mondialisé des intrants et des aliments, ces événements pourraient avoir un impact au niveau du prix des intrants et des aliments, de leur accessibilité (sécurité alimentaire), ou encore de la capacité des acteurs du territoire à produire des aliments.

#### **3.2.1.4 Couvert forestier et distribution écoforestière**

*« La paroisse de Saint-Camille paraît agréablement sise sur d'immenses plateaux de verdure. L'horizon s'en rapproche sous des couleurs diverses et des formes variées. En certains endroits on voit des montagnes où alternent des ceintures d'arbres et des champs en culture. Ailleurs, c'est l'ondoyante forêt. Les bois sont l'érable, l'orme, le merisier, le tilleul, le hêtre, le frêne et le pin. Le sapin, la pruche et l'épinette dominant dans les endroits bas et humides. »<sup>26</sup>*

---

<sup>24</sup> Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec. *Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Estrie aux changements climatiques*. Projet Agriculmat, 2021, p. 4, [https://agriculmat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Agriculmat\\_Plan-adaptation\\_Estrie.pdf](https://agriculmat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Agriculmat_Plan-adaptation_Estrie.pdf) (Page consultée le 26 août 2021)

<sup>25</sup> Alexandre SHIELDS, « *Le naufrage climatique est en vue, prévient le GIEC* », Le Devoir, 10 août 2021, <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/623712/le-rechauffement-s-accelere-alerte-rouge-pour-l-humanite-selon-le-rapport-du-giec> (Page consultée le 18 août 2021)

<sup>26</sup> L.-A. LÉVESQUE, *La paroisse de Saint-Camille*, 1908. p. 6-7

Les paysages forestiers sont très présents dans la MRC des Sources. En effet, le couvert forestier recouvre environ 66 % du territoire.<sup>27</sup> La MRC des Sources fait partie de la zone de végétation tempérée nordique, de la sous-zone de la forêt décidue et plus spécifiquement du domaine bioclimatique de l'érable à tilleul. Les forêts se composent à près de 50 % par des peuplements feuillus, le plus souvent des érablières avec des feuillus tolérants comme le hêtre, le frêne d'Amérique et le bouleau jaune. Les sites ayant subi des perturbations plus ou moins récentes présentent souvent de jeunes peuplements d'érables rouges et de peupliers faux-trembles. 35 % du territoire forestier est composé de forêts mélangées. Ces forêts sont dominées par le sapin baumier accompagné d'érables rouges et, dans une proportion moindre, de feuillus intolérants (peuplier faux-tremble et bouleau blanc). Enfin, les peuplements résineux occupent les 15 % du territoire forestier restant. Ces peuplements se situent le plus souvent sur les sites moins bien drainés. Le sapin baumier, le thuya (cèdre) et l'épinette rouge en sont les essences les plus abondantes.<sup>28</sup>

Le patrimoine arboricole fait partie de la signature du village et de son histoire. En plus d'être cultivées et récoltées, les forêts de Saint-Camille sont à la base de différentes activités nourricières comme le sirop d'érable, la récolte de plantes et champignons et la chasse.

### **3.2.1.5 Éléments d'intérêts écologiques**

La diversité écologique témoigne d'un environnement et d'écosystèmes en santé. Ce patrimoine écologique apporte une variété de services écologiques, et contribue à la disponibilité d'aliments sur le territoire.

Saint-Camille compte ainsi une des trois forêts refuges présentes dans la MRC des Sources. Les forêts refuges abritent une ou plusieurs espèces végétales menacées ou vulnérables (y compris les espèces susceptibles d'être ainsi désignées). Il s'agit de l'aulnaie de 87 ha aux abords de la rivière Nicolet-Centre dans le secteur du rang 13.<sup>29</sup> Une partie de ce site a d'ailleurs été cédé par la Coopérative du rang 13 à l'organisme Nature Avenir à des fins de conservation.

La tourbière de Saint-Camille, à proximité du cœur villageois, représente également un site écologique d'intérêt. Petit complexe de tourbières et de marécages arborés de 19 km<sup>2</sup>, un des plus grands en Estrie, on y retrouve des plantes spécifiques qui se sont adaptées aux conditions de croissance très particulières. Notons la présence de thé du Labrador, de la sarracénie pourpre, de la canneberge commune, du bleuet à feuille étroite et du myrique baumier. Les tourbières offrent également un habitat à plusieurs espèces d'oiseaux, la plupart étant des oiseaux migrateurs.<sup>30</sup>

Selon le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), on trouve à Saint-Camille plusieurs espèces fragiles : la salamandre à quatre orteils (menacée), la salamandre sombre du Nord (menacée), l'éléocharide de Robbins (susceptible d'être menacée) et la Polémoine de Van Brunt (menacée). Le territoire de Saint-Camille compte deux habitats fauniques désignés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, soit l'habitat du rat

---

<sup>27</sup> MRC des Sources. *Plan de développement de la zone agricole de la MRC des Sources*, Op. Cit., p. 31

<sup>28</sup> Jocelyn GOSSELIN. *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2c – Coteaux de l'Estrie*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations, 2007.

<sup>29</sup> MRC des Sources. *Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources*, Op. Cit., p. 139

<sup>30</sup> Informations tirées d'un travail d'inventaire réalisé par Joanie Bélanger du Bureau d'écologie appliquée en 2014

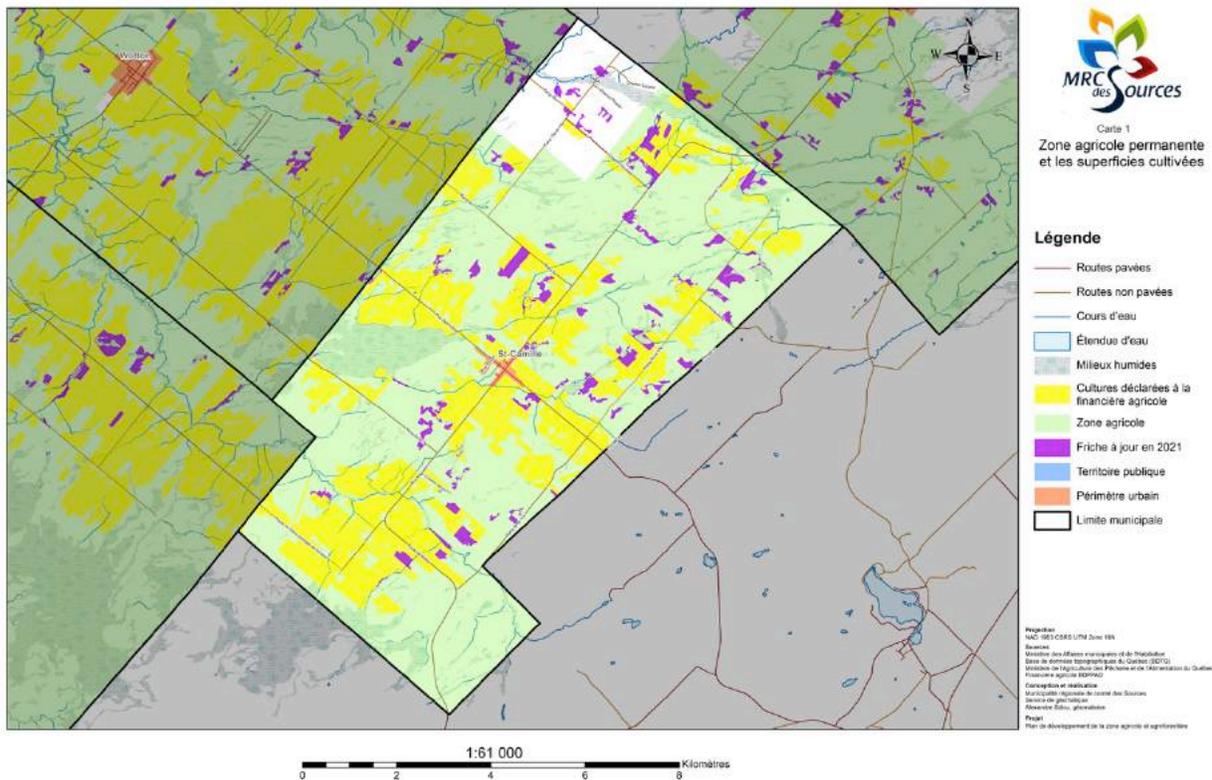
musqué et du cerf de Virginie.<sup>31 32</sup>

Finalement, la tourbière de Saint-Camille, l'aulnaie aux abords de la Nicolet-Centre et le secteur du Lac Watopeka, qui représente un habitat du rat musqué, représentent tous des milieux humides d'intérêts régionaux à l'échelle de la MRC des Sources.<sup>33</sup>

### 3.2.1.6 Utilisation du territoire

En superficie, Saint-Camille représente la plus petite municipalité de la MRC des Sources avec ses 83,25 km<sup>2</sup>. Sa faible densité de population (env. 6,5 habitant/km<sup>2</sup>) est caractéristique d'un milieu rural. L'utilisation générale du territoire est illustrée dans le tableau suivant.

Figure 5 – Zone agricole permanente et superficies cultivées à Saint-Camille



Sur les 8358 ha de Saint-Camille, le périmètre urbain du village occupe 21 ha. 7 694 ha sont inclus dans la zone agricole et 643 ha (secteur du rang 13) sont en zone non agricole. Les terres effectivement cultivées représentent environ 34 % du territoire, les milieux forestiers 50 % du territoire, les milieux humides 14 % et les milieux aquatiques 0,5 %.

### 3.2.2 Caractéristiques socio-économiques de Saint-Camille

L'évolution de la population de Saint-Camille a connu une grande transformation depuis le milieu des années 2000. L'histoire récente de Saint-Camille témoigne d'une communauté dynamique, mais qui a fait face à des problématiques importantes d'exode et de dévitalisation. La crise des

<sup>31</sup> MRC des Sources. *Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources*, Op. Cit., p. 140

<sup>32</sup> MELCC. « *Espèces menacées ou vulnérables du Québec* », <http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm> (page consultée le 25 août 2021).

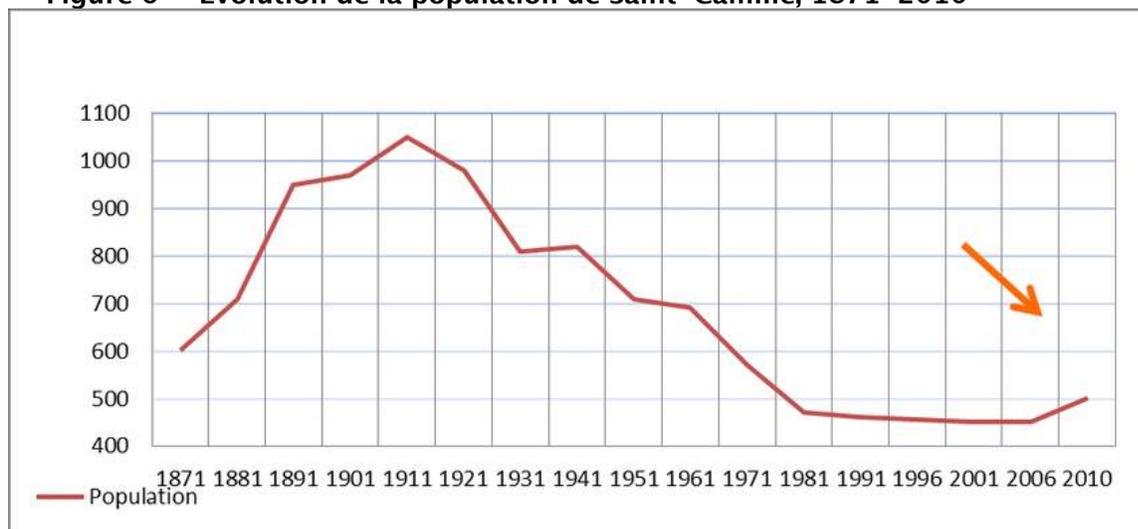
<sup>33</sup> MRC des Sources. *Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources*, Op. Cit., p. 176

bureaux de poste et la menace de fermeture de l'école furent des déclencheurs à une action collective pour augmenter la démographie. Les projets des Fermettes du rang 13 et du parc agrovillageois, de même que des assouplissements réglementaires pour la construction en milieu agricole (article 59) ont permis l'arrivée de plusieurs nouveaux ménages. Les prochaines sections permettent de faire le point sur les caractéristiques socio-économiques actuelles de Saint-Camille.

### 3.2.2.1 Répartition et évolution de la population

Tel que décrit précédemment, la mobilisation locale quant à l'enjeu démographique s'inscrit dans le récit de la communauté. L'ampleur du défi se trouve résumée dans le graphique qui suit, alors que les actions posées au début des années 2000 visaient à endiguer 90 ans de perte démographique.

Figure 6 – Évolution de la population de Saint-Camille, 1871-2010<sup>34</sup>



Au recensement de 2016, la population de Saint-Camille s'établissait à 529 personnes, en hausse de 3,5 % par rapport à 2011. Selon le décret de la population 2021, la population s'établirait désormais à 554 personnes.<sup>35</sup> Les prévisions démographiques laissent entrevoir qu'elle atteindra 600 personnes en 2031<sup>36</sup>. Ces prévisions pourraient être très fortement influencées par les actions locales. En effet, la municipalité projette l'établissement d'un réseau d'égout en vue d'une densification du noyau villageois et elle a acquis une terre en périphérie du périmètre urbain avec le souhait d'y établir un nouveau quartier domiciliaire.

Pour les acteurs locaux, l'effet d'une action sur la démographie s'appuie sur les succès récents. Entre 2006 et 2016, les efforts déployés par Saint-Camille ont eu un impact important dans la structure démographique de la communauté:

- La population s'est accrue d'environ 18 % ;
- L'âge médian de Saint-Camille (38,8 ans en 2016) est en deçà de celui de la MRC des

<sup>34</sup> Caroline DUFRESNE. Op. Cit. p. 42.

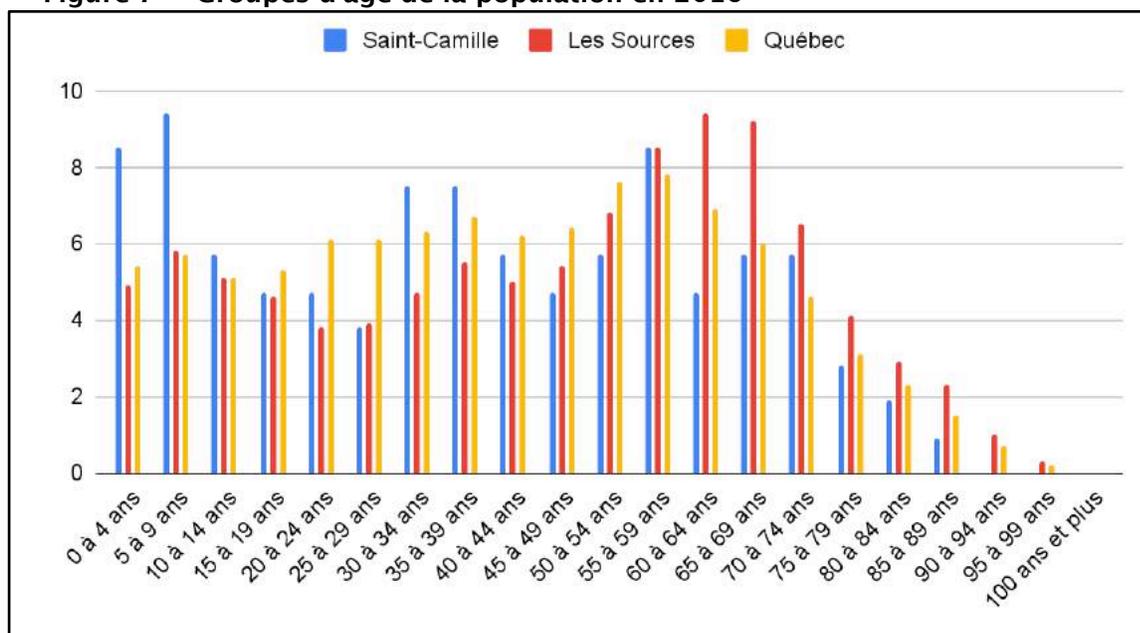
<sup>35</sup> Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. *Décret de la population 2021*, <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>. Page consultée le 7 juillet 2021.

<sup>36</sup> Direction de santé publique de l'Estrie - Équipe des services spécialisés - Axe Surveillance, version août 2020. *Extrait de l'outil Excel de données de population des municipalités de l'Estrie*, <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/sante-publique/portraits-de-la-population/> (page consultée le 9 juillet 2021)

Sources (51,0 ans) et du Québec (42,5 ans) ;

- Les enfants de 0-14 ans représentent 22,6 % de la population de Saint-Camille, comparativement à 16,3 % à l'échelle du Québec.

**Figure 7 – Groupes d'âge de la population en 2016**



**Figure 8 – Démographie des municipalités de la MRC des Sources, de l'Estrie et du Québec pour la période 1981-2016<sup>37</sup>**

Démographie	Asbestos	Danville	Ham-Sud	Saint-Adrien	Saint-Camille	Saint-Georges-de-Windsor	Wotton	MRC des Sources	Estrie	Québec
1981	8 551	5 678	222	597	479	984	1 625	18 136	ND	6 547 207
1986	7 461	5 020	246	519	468	904	1 605	16 223	263 602	6 708 170
1991	6 988	4 772	230	537	458	850	1 546	15 381	274 772	7 067 396
1996	6 883	4 589	234	535	461	881	1 600	15 183	282 671	7 246 897
2001	6 706	4 381	240	539	448	900	1 599	14 813	291 389	7 237 479
2006	6 822	4 053	220	491	451	919	1 543	14 499	301 058	7 546 131
2011	7 123	4 088	225	491	515	920	1 460	14 822	313 582	7 903 000
2016	6 786	3 826	235	522	529	958	1 430	14 286	318 904	8 164 361
% Variation 1981-1991	-18,28	-15,96	3,60	-10,05	-4,38	-13,62	-4,86	-15,19	ND	7,95
% Variation 1991-2001	-4,04	-8,19	4,35	0,37	-2,18	5,88	3,43	-3,69	6,05	2,41
% Variation 2001-2011	6,22	-6,69	-6,25	-8,91	14,96	2,22	-8,69	0,06	7,62	9,20
% Variation 2011-2016	-4,73	-6,41	4,44	6,31	2,71	4,13	-2,05	-3,61	1,69	3,30

La structure des groupes d'âge de Saint-Camille est caractéristique des mouvements de population des milieux ruraux : une plus faible représentation des 20-29 ans (études), le « retour » des 30-39 ans (établissement professionnel et de la famille) et la proportion plus faible des personnes de 75 ans et plus, alors que s'opère un certain exode des aînés de Saint-Camille vers des centres de services plus importants (Val-des-Sources, Sherbrooke).

<sup>37</sup> MRC des Sources. *Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources*, Op. Cit., p. 17

## Répartition démographique

On compte 227 habitations à Saint-Camille (2018) dont 88 dans le périmètre urbain (39 %), 36 en zone blanche (16 %) et 103 en zone agricole et dans les îlots déstructurés (45 %). Entre 2006 et 2016, une grande part du développement résidentiel a pris place en zone blanche (25 nouvelles habitations, principalement dans le projet du Rang 13) et en milieu agricole (21 nouvelles habitations). Les terrains disponibles au sein du périmètre d'urbanisation étant rares, la part de la croissance y est plutôt minime (4 nouvelles habitations dans cette période).<sup>38</sup>

En dehors du noyau villageois, la majorité de l'offre résidentielle est constituée de maisons individuelles. Dans le périmètre urbain, cette offre est plus diversifiée avec 55 maisons individuelles, 5 jumelés ou duplex (pour 10 habitations), 3 triplex (pour 9 habitations), 4 chalets ou résidences secondaires et 10 habitations en coopérative (La Corvée).<sup>39</sup>

Tel qu'évoqué plus haut, l'augmentation démographique observée entre 2006 et 2016 était constituée principalement de jeunes familles dans le secteur du rang 13. Malgré tout, le village s'est également rajeuni dans les dernières années. En 2015, la Corporation de développement recensait que 11 des 66 immeubles résidentiels étaient à vendre et que 10 autres étaient occupés par des aînés de plus de 75 ans. Cette tendance pourrait s'accroître avec la volonté municipale d'implanter un réseau d'égout au village (potentiel de densification) et par les démarches projetées de dézonage d'un terrain adjacent au périmètre urbain en vue d'y établir un nouveau secteur domiciliaire.

## Taille des ménages

Au recensement de 2016, on comptait 215 ménages à Saint-Camille répartis comme suit :

- 60 ménages composés d'une seule personne
- 65 couples sans enfant
- 20 familles monoparentales
- 60 couples avec enfants

## Scolarité

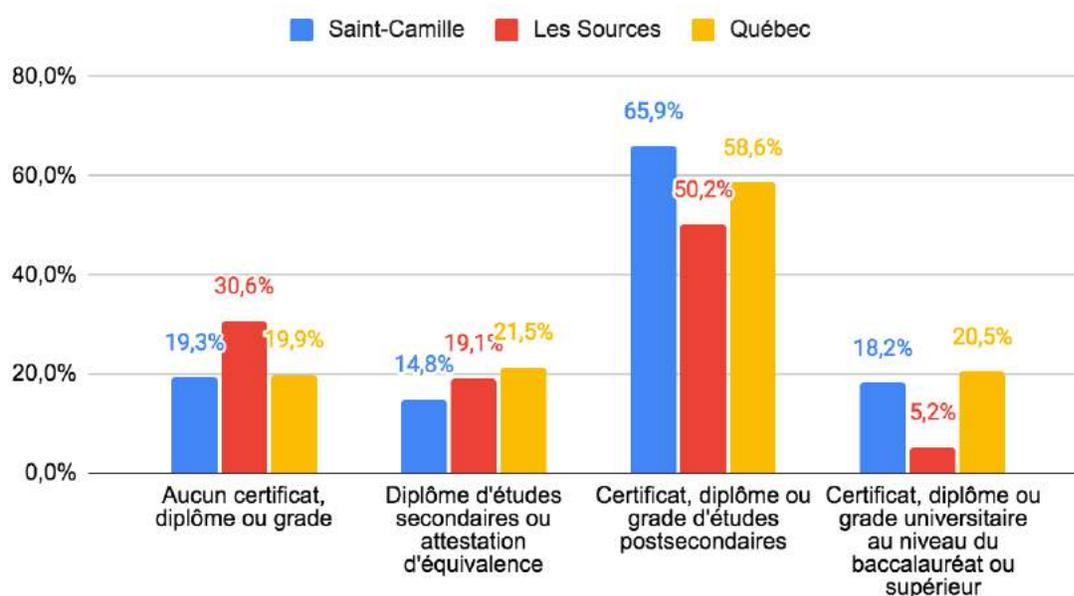
La population de Saint-Camille rejoint les moyennes nationales en matière de scolarité, mais apparaît significativement plus scolarisée que la population de la MRC des Sources. L'accès à Internet haute vitesse, dès 2002 au village et 2010 dans le secteur du rang 13, a été un facteur déterminant pour l'établissement de nombreux nouveaux ménages entre 2006 et 2016. Parmi eux, on note la présence de nombreux d'entrepreneurs.es ou de professionnels.travailleurs travaillant à distance et on peut supposer que ces personnes ont généralement un niveau de scolarité plus élevé, ce qui porte à la hausse ces données par rapport à la MRC tel qu'illustré dans le graphique suivant.

---

<sup>38</sup> Vivre en ville. « *Saint-Camille, Vers un scénario d'aménagement durable* », information tirée du rôle d'évaluation 2018-2019-2020, juin 2020, p.8.

<sup>39</sup> Ibid.

**Figure 9 – Plus haut certificat, diplôme ou grade, recensement de 2016<sup>40</sup>**



**Plus haut certificat, diplôme ou grade, Profil du recensement, Recensement de 2016**

Des écarts de scolarité s'observent entre les hommes et les femmes à Saint-Camille. Les hommes, avec 22,2 %, sont plus nombreux que les femmes (16,3 %) à n'avoir aucun diplôme d'études secondaires ou d'équivalent à Saint-Camille. Les femmes sont plus nombreuses à avoir un diplôme d'études secondaires (18,6 %) que les hommes (13,3 %). Les femmes, avec 20,9 %, sont également plus nombreuses que les hommes (15,6 %) à avoir un Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur. Ces écarts en faveur des femmes en matière de scolarité ne se répercutent pas sur les revenus de celles-ci par rapport aux hommes (voir section 2.2.2.2).

On note finalement des écarts significatifs entre les principaux domaines d'études des citoyens de Saint-Camille par rapport aux moyennes nationales en éducation (+5,1 % à Saint-Camille par rapport à la moyenne québécoise), en arts et technologies des communications (+4,5 %), de même qu'en agriculture, ressources naturelles et conservation (+7,9 %). Au sein de catégorie *Sciences physiques et de la vie, et technologies*, les personnes formées en Sciences biologiques et biomédicales représentent une surreprésentation de 4 % par rapport à la moyenne québécoise.

**Figure 10 – Principal domaine d'études – Classification des programmes d'enseignement**  
*Classification des programmes d'enseignement (CPE 2016) pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés - Données-échantillon (25 %)*

	Saint-Camille	Québec	Écart
Aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	34,5	41,5	-7,0%
<b>Éducation</b>	<b>9,2</b>	<b>4,1</b>	<b>5,1%</b>
<b>Arts visuels et d'interprétation, et technologie des</b>	<b>6,9</b>	<b>2,4</b>	<b>4,5%</b>

<sup>40</sup> Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

<b>communications</b>			
Sciences humaines	4,6	3,3	1,3%
<b>Sciences sociales et de comportements, et droit</b>	<b>2,3</b>	<b>5,7</b>	<b>-3,4%</b>
<b>Commerce, gestion et administration publique</b>	<b>9,2</b>	<b>13,3</b>	<b>-4,1%</b>
Sciences physiques et de la vie, et technologies	3,4	2,1	1,3%
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	0	2,3	-2,3%
Architecture, génie et services connexes	14,9	12,5	2,4%
<b>Agriculture, ressources naturelles et conservation</b>	<b>9,2</b>	<b>1,3</b>	<b>7,9%</b>
Santé et domaines connexes	4,6	7,2	-2,6%
Services personnels, de protection et de transport	2,3	4,4	-2,1%

### 3.2.2.2 Caractéristiques économiques de Saint-Camille et de ses habitants

**Note:** Les données sur le revenu qui suivent proviennent du recensement de la population de 2016 et plus particulièrement des personnes ayant répondu au formulaire long. Comme l'échantillon est faible, ces informations doivent être prises avec précaution.

Le revenu médian des ménages de Saint-Camille s'établissait à 55 168 \$ en 2015, comparativement à 45 595 \$ pour la MRC des Sources et 59 822 \$ au Québec. La progression est particulièrement marquée en 2005 et 2015, alors que le revenu médian des ménages s'est accru de 52 % à Saint-Camille comparativement à 18 % dans la MRC des Sources et 29 % à l'échelle de la province.<sup>41</sup> Cette progression coïncide avec l'arrivée de nouveaux ménages dans la communauté et pourrait s'expliquer par l'arrivée de professionnels spécialisés ou l'accès à des emplois demandant un niveau de scolarité plus important.

**Figure 11 - Revenu total médian en 2005 et 2015**

	Saint-Camille			Les Sources			Québec		
	2005	2015	écart	2005	2015	écart	2005	2015	écart
Revenu total médian des ménages (\$)	36 277	55 168	<b>+52%</b>	38 483	45 595	<b>+18%</b>	46 419	59 822	<b>+29%</b>

Le revenu total des ménages, comme celui des individus, est inférieur à Saint-Camille par rapport au Québec. Toutefois, les disparités sont plus importantes chez les femmes, qui accusent un retard significatif dans l'ensemble des catégories relatives au revenu, même si elles sont plus scolarisées que les hommes. À titre d'exemple, le revenu total médian des femmes à Saint-Camille se chiffrait à 24 032 \$ en 2015, comparativement à 30 400 \$ pour les hommes, soit un écart de 26,6 % en faveur des hommes. À l'échelle québécoise, le revenu total médian des femmes était de 28 522 \$, comparativement à 37 842 \$ pour les hommes, un écart de 32,7 % en faveur des hommes.

La population de Saint-Camille est davantage dépendante des transferts gouvernementaux que

<sup>41</sup> Statistique Canada, Recensement de la population de 2016

le reste de la province. Ceux-ci composaient 23,6 % des revenus de la population âgée de 15 ans et plus (17,5 % pour les hommes; 32,9 % pour les femmes) comparativement à 15,6 % à l'échelle du Québec (11,7 % chez les hommes; 20,9 % chez les femmes).

Selon les données disponibles, la situation de certains groupes pourrait s'être détériorée sur un horizon de 10 ans. Entre 2005 et 2015, le revenu médian des personnes comptant une seule personne s'est contracté de 13 % alors qu'il augmentait de 30 % dans la MRC des Sources et de 47 % au Québec. Ces chiffres, bien qu'ils puissent être influencés par la très petite taille de l'échantillon, témoignent d'une situation potentiellement problématique pour une portion de la population camilloise.

	Saint-Camille			Les Sources			Québec		
	2005	2015	écart	2005	2015	écart	2005	2015	écart
<b>Revenu total médian des ménages comptant une personne en 2015 (\$)</b>	23 948	20 864	<b>-13%</b>	17 821	23 136	<b>+30%</b>	21 413	31 574	<b>+47%</b>

Comme au Québec et dans la MRC des Sources, une forte proportion des ménages de Saint-Camille est considérée comme étant à faible revenu (voir tableau suivant). Selon le tableau de bord des communautés de l'Estrie, la population de la communauté des Villages des Sources (le regroupement statistique des villages de la MRC des Sources) fait l'objet d'une forte dévitalisation matérielle, mais d'une faible dévitalisation sociale.<sup>42</sup>

**Figure 12 – Situation de faible revenu en 2015 pour la population dans les ménages privés**

	Saint-Camille	Les Sources	Québec
0 à 17 ans	26,7%	19,6%	19,7%
0 à 5 ans	11,4%	6,2%	6,7%
18 à 64 ans	56,2%	56,1%	63,4%
65 ans et plus	17,1%	24,3%	16,9%

En regard de ces derniers chiffres, on remarque des disparités significatives au sein de la population, de certains groupes et notamment chez les femmes. On peut présumer que la dévitalisation matérielle entraîne un enjeu d'insécurité alimentaire pour une partie de la population de Saint-Camille.

### Emplois

Selon les données du recensement de 2016, le taux d'activité est supérieur à Saint-Camille (69,3 %) comparativement à la moyenne québécoise (64,1 %). De même, le taux d'emplois s'établit à 67 % à Saint-Camille alors qu'il était de 59,5 % au Québec. Le taux de chômage était significativement plus bas à Saint-Camille (3,3 %) qu'il ne l'était au Québec pendant cette même période (7,2 %). Les taux d'activité, d'emploi et de chômage sont similaires ou légèrement meilleurs pour les femmes à Saint-Camille, comparativement aux hommes de Saint-Camille et

<sup>42</sup> Direction de santé publique de l'Estrie. « *Tableau de bord des communautés de l'Estrie* », [https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Publications/Sante-publique/Portraits-communautes/Defavorisation/Repartition\\_communautes.pdf](https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Publications/Sante-publique/Portraits-communautes/Defavorisation/Repartition_communautes.pdf) (Page consultée le 3 septembre 2021)

aux moyennes québécoises.

En ce qui a trait aux types de professions exercés, à l’instar des domaines d’études présents dans la population, on dénote à Saint-Camille une plus grande proportion des emplois dans le secteur de la gestion, de l’enseignement, en Arts et culture et en agriculture que les moyennes québécoises dans ces domaines.

**Figure 13 – Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession**

<b>Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession - Classification nationale des professions (CNP) 2016</b>			
	<b>Saint-Camille</b>	<b>Québec</b>	<b>Écart</b>
Gestion	21,3	9,8	11,5%
Affaires, finance et administration	6,6	15,9	-9,3%
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	6,6	6,7	-0,1%
Secteur de la santé	3,3	7	-3,7%
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	18	11,8	6,2%
Arts, culture, sports et loisirs	9,8	3,2	6,6%
Vente et services	6,6	23,2	-16,6%
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	6,6	13,5	-6,9%
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	14,8	1,6	13,2%

Il est intéressant de noter que 35 % des travailleurs à Saint-Camille sont des travailleurs autonomes, comparativement à 11,5 % à l’échelle de la province. De même, 35,6 % des travailleurs exercent leur travail depuis leur domicile, comparativement à 6,6 % au Québec. La présence importante d’agriculteurs.trices et de professionnel.les explique cette situation.

### **3.2.3 Contexte politique local et régional actuel**

Différentes politiques et planifications qui ont été adoptées dans les dernières années renforcent la pertinence d’une action pour soutenir une alimentation de proximité.

#### **3.2.3.1 Planification stratégique 2020-2030 de Saint-Camille**

Le document phare des actions municipales est la planification stratégique 2020-2030. Fruit d’un travail de coopération et de concertation avec la population et les organisations locales, la planification présente son énoncé de vision :

*« En 2030, Saint-Camille est caractérisée par son avant-gardisme et sa prospérité. Elle est reconnue régionalement et nationalement pour son caractère agricole fort. Elle est composée d’un écosystème local d’organisations et d’entreprises solides et complémentaires, qui contribuent à répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté. La population est grandissante et se diversifie. La capacité de mobilisation est ainsi renouvelée. Le patrimoine local est reconnu et préservé. Les individus et la communauté continuent à faire face aux défis et enjeux d’aujourd’hui et de demain avec lucidité et créativité. Ils reconnaissent l’importance de l’ouverture, du débat et*

*de l'engagement. Ils prennent en charge leur développement de façon autonome, solidaire et authentique. Les principes du développement durable guident les prises de décisions et les projets mis en place collectivement se réalisent avec une vision à long terme, incluant la sécurité alimentaire et la gestion des ressources du territoire. Pour les citoyens et les citoyennes, Saint-Camille est un lieu où l'on peut transformer sa vie et celle de sa communauté. Se faisant, ils et elles contribuent à transformer le monde. »<sup>43</sup>*

---

Trois enjeux ont été identifiés dans cette planification :

- **L'enjeu de Pérennité** - Conserver et consolider nos acquis
- **L'enjeu de l'Attractivité et vitalité** - Maintenir et améliorer l'attractivité du village pour les citoyens, les visiteurs et les entreprises
- **L'enjeu de Diversité et inclusion** - Reconnaître et valoriser la diversité du territoire, des activités socioéconomiques, des personnes et des points de vue.

Ces enjeux sont déclinés en orientations et en objectifs dont certains rejoignent le développement d'actions en matière d'alimentation de proximité :

- 1.3.2 **Développer la production locale** (produits, biens et services) et une culture d'achat local chez les citoyens favorisant la consolidation des services et des entreprises, dans la perspective d'une plus grande autonomie du milieu
- 1.4.1 Être proactif dans la transition écologique, tenir compte de l'urgence climatique et **viser davantage d'autonomie énergétique et alimentaire**
- 1.4.2 **Soutenir les démarches de changement d'habitudes des citoyens** et de la Municipalité (déchets, compost, covoiturage, nouveaux types d'habitations, sinistres)
- 2.4.1 Développer et **soutenir les activités culturelles et agricoles et s'assurer d'interrelier les deux**
- 2.4.3 **Mettre en valeur les paysages** villageois et agroforestiers

### **3.2.3.2 Agenda local 21 de la MRC des Sources**

Un Agenda 21 local est un projet territorial de développement durable, porté par une collectivité locale, et qui prend la forme d'un programme d'actions (programme d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle). C'est une démarche globale avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire. Première MRC au Québec à entreprendre cette démarche à l'échelle supralocale, la MRC des Sources utilise l'Agenda 21 local comme outil de planification intersectoriel.

Les principaux enjeux identifiés au sein de la planification<sup>44</sup> sont :

- L'identité de la MRC des Sources
- L'équilibre démographique
- La scolarisation, la réussite scolaire et l'amélioration des compétences
- La protection des plans d'eau
- La diversification économique
- La Responsabilisation des entreprises en développement du durable

Ces enjeux sont déclinés en orientations et en objectifs dont certains rejoignent le développement d'actions en matière d'alimentation de proximité :

- Développer différentes initiatives porteuses de bien-être pour la population

---

<sup>43</sup> Municipalité de Saint-Camille. *Planification stratégique 2020-2030*, Op. Cit., p.7

<sup>44</sup> MRC des Sources. *Plan d'action 2019-2022 de l'Agenda 21 des Sources*, p. 8-9, [https://mrcdessources.com/wp-content/uploads/2021/04/Agenda21\\_des\\_Sources\\_2019.pdf](https://mrcdessources.com/wp-content/uploads/2021/04/Agenda21_des_Sources_2019.pdf)

- Encourager et soutenir activement les bonnes pratiques en agriculture et foresterie
- Soutenir les entreprises favorisant la production locale et la consommation de proximité
- Instaurer l'économie circulaire

### **3.2.3.3 Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC des Sources**

Un plan de développement de la zone agricole se veut le reflet d'une volonté d'une région de déterminer ensemble comment doit évoluer le développement de son secteur agricole. Adopté en 2014, le document présente une vision du développement du secteur agricole:

*« En 2025, la MRC des Sources est caractérisée par un secteur agricole reconnu et prospère de par son dynamisme, ses pratiques innovantes et son rayonnement. Les résidents et les entreprises s'y implantent pour sa qualité de vie et ses opportunités d'affaires et d'emplois. L'esprit collectif favorise le développement harmonieux et la cohabitation des usages. La transformation locale, la saine gestion environnementale, l'occupation dynamique du territoire ainsi que l'emphase mise sur la relève sont les assises de son développement durable. »<sup>45</sup>*

Le PDZA identifiait les enjeux suivants :

- Relève ;
- Planification et de multifonctionnalité du territoire ;
- Transformation, distribution et de mise en marché.

Ces enjeux sont déclinés en objectifs dont certains rejoignent plus directement le développement d'actions en matière d'alimentation de proximité :

- Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises dans le domaine agricole sur le territoire de la MRC
- Augmenter les superficies totales en culture sur le territoire de la MRC
- Favoriser des activités de commercialisation locale structurées et concertées favorisant un grand rayonnement (filière agrotouristique/ tourisme gourmand/ productions)
- Favoriser l'implantation d'activités de 2e et 3e transformations complémentaires aux activités de productions agricoles et forestières dominantes

### **3.2.3.4 Le schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC des Sources**

Le schéma d'aménagement et de développement est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une municipalité régionale de comté. Il permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires. Reprenant la vision stratégique adoptée dans le cadre de l'exercice de réflexion et de consultation publique avec l'Agenda 21 des Sources, le SADD identifie des enjeux et des objectifs stratégiques dont certains rejoignent plus directement le développement d'actions en matière d'alimentation de proximité<sup>46</sup> :

- **Enjeu : La cohésion et la complémentarité territoriale**
  - Objectif stratégique : Stimuler le développement de services et commerces de proximité des noyaux villageois
- **Enjeu : La diversification économique**
  - Objectif stratégique : Favoriser une transformation locale et développer des

<sup>45</sup> MRC des Sources. *Plan de développement de la zone agricole de la MRC des Sources*. Op. Cit. p. 147

<sup>46</sup> MRC des Sources. *Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC des Sources*, Op. Cit., section 12.3, pp. 206-218

- marchés pour les produits agricoles et forestiers à valeur ajoutée
- **Enjeu : La protection du territoire agricole et conciliation des usages**
- **Enjeu : La mise en valeur des activités et du potentiel agricole**
  - Objectif stratégique : Stimuler la production et l'établissement d'entreprises agricoles dans un souci de développement durable
  - Objectif stratégique : Dynamiser le territoire agricole par une transformation locale de ses produits
  - Objectif stratégique : Dynamiser le territoire agricole par la commercialisation de ses produits et la mise en valeur du terroir de la MRC
- **Enjeu : Mise en valeur des multiples ressources de la forêt**
  - Objectif stratégique : Mettre en valeur les multiples ressources du milieu forestier dont la faune, les produits forestiers non ligneux et les activités récréatives

### 3.2.3.5 Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources 2019-2024

Animée par la CDC des Sources, la Table d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources lançait le Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources 2019-2024, dont la vision est la suivante :

*« Notre communauté est ouverte, inclusive et agit de façon concertée pour diminuer les impacts de la pauvreté et de l'exclusion sociale en réalisant des actions déterminantes par et pour les personnes, en s'assurant que les besoins fondamentaux sont comblés et qu'aucune personne n'est laissée de côté. »<sup>47</sup>*

La sécurité alimentaire figure parmi les 5 enjeux identifiés et les objectifs attendus d'ici 5 ans sont :

- Consolider et promouvoir une offre d'activités pour **améliorer les compétences culinaires des personnes** ;
- Améliorer la capacité du territoire à **gérer la nourriture disponible** (accueil, transformation, distribution) ;
- **Améliorer le dépannage alimentaire** avec des critères adaptés aux différentes réalités et aux enjeux présents sur le territoire (exemples : mission des organismes, ruralité, offre disponible à l'année, etc.).

### 3.2.3.6 Stratégie jeunesse des Sources 2019-2024

Animée par la CDC des Sources, la Table enfance-jeunesse des Sources est une table de concertation qui vise le partenariat et la mise en action de projets communs pour améliorer les enjeux touchant les 0-30 ans de son territoire tout en favorisant leur développement et leur épanouissement. La vision portée par la Stratégie jeunesse des Sources 2019-2024 est la suivante:

*« Dans la MRC des Sources, les jeunes naissent et grandissent dans un milieu de vie sain et sécuritaire. Guidés et soutenus par une communauté à l'écoute de leurs besoins, ils développent leur plein potentiel, ce qui les motive à poursuivre leur parcours scolaire. Par un choix de carrière qui leur assure un avenir prospère et heureux, ils s'épanouissent à travers le travail et la*

<sup>47</sup> CDC des Sources. *Plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Sources 2019-2024*, p. 4 [https://mrcdessources.com/wp-content/uploads/2021/04/Plan-des-Sources\\_Ouverture-et-inclusion\\_2019-2024.pdf](https://mrcdessources.com/wp-content/uploads/2021/04/Plan-des-Sources_Ouverture-et-inclusion_2019-2024.pdf) (Page consultée le 3 septembre 2021)

*famille. Fiers de leur milieu, ils sont informés, intéressés et impliqués. »<sup>48</sup>*

---

Parmi les enjeux identifiés, la santé et le bien-être représentent la 2e priorité de la planification avec l'objectif d'**accroître la sécurité alimentaire des jeunes et de leur famille**.

### **3.2.3.7 Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)**

Le PGMR permet de répondre aux enjeux locaux de la MRC des Sources et de participer à l'atteinte des objectifs nationaux de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Le PGMR est en cours de révision, mais le plan d'action 2019-2024 du Gouvernement du Québec prévoit des objectifs ambitieux, tels que de recycler 60% des matières organiques. Une attention particulière est annoncée pour des moyens en amont (réduction à la source) avec la lutte au gaspillage alimentaire.<sup>49</sup>

### **3.2.3.8 Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire**

Dans sa « feuille de route » pour la région de l'Estrie, le gouvernement québécois identifiait les actions des partenaires régionaux à partir des planifications territoriales, des Plans de développement de la zone agricole (PDZA) ainsi que des échanges entre les directions régionales du MAPAQ et les partenaires du territoire.<sup>50</sup>

On identifiait ainsi différentes actions envisagées en Estrie en lien avec plusieurs objectifs de la politique bioalimentaire 2018-2025 du Québec, notamment :

- Objectif 1.2 : Promouvoir et valoriser les produits bioalimentaires d'ici
- Objectif 2.3 : Investir dans l'innovation et renforcer les synergies
- Objectif 3.1 : Attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève
- Objectif 3.4 : Encourager les approches concertées pour la santé et l'environnement
- Objectif 4.1 : Mettre en valeur et pérenniser les terres agricoles pour les générations futures
- Objectif 4.2 : Développer l'attractivité des territoires
- Objectif 4.3 : Renforcer la synergie entre les territoires et le secteur bioalimentaire
- Objectif 4.4 : Miser sur les potentiels des territoires par une intervention adaptée à leurs spécificités

---

<sup>48</sup> Table enfance-jeunesse des Sources, *Stratégie jeunesse des Sources 2019-2024*, p. 9, <https://mrcdessources.com/wp-content/uploads/2021/04/Strategie-jeunesse-des-Sources-2019-2024.pdf> (Page consultée le 3 septembre 2021)

<sup>49</sup> Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles - plan d'action 2019-2024*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/plan-action-2019-2024-pqgmr.pdf> (Page consultée le 3 septembre 2021)

<sup>50</sup> Gouvernement du Québec. « *Feuille de route régionale du Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire, Estrie* », édition 2019-2020, [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/politique-bioalimentaire/feuilles-route/PL\\_feuille\\_Estrie\\_MAPAQ.pdf?1580312583](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/politique-bioalimentaire/feuilles-route/PL_feuille_Estrie_MAPAQ.pdf?1580312583) (Page consultée le 30 août 2021)

## 4 Synthèse et faits saillants du portrait de la communauté de Saint-Camille

Le territoire de Saint-Camille offre un cadre propice à la production alimentaire. L'histoire de Saint-Camille est très liée à l'agriculture, d'abord vivrière, puis de plus en plus spécialisée. Avec la montée de l'industrialisation au 20<sup>e</sup> siècle, le village perd plus de la moitié de sa population. L'histoire récente de Saint-Camille est ainsi marquée par des luttes pour conserver les services de proximité et augmenter la démographie avec notamment plusieurs initiatives structurantes qui touchent l'alimentation de proximité.

Ces actions amènent un accroissement important de la population et un impact important sur la composition de la population et la diversification de son économie :

- La population locale est aujourd'hui plus jeune et scolarisée que la moyenne de la MRC des Sources et du Québec ;
- Les taux d'activité et d'emplois sont élevés, le taux de chômage est bas ;
- Le revenu médian des ménages est en forte croissance entre 2006 et 2016.

Cependant, une attention particulière doit être portée à certaines disparités au sein de la population :

- une proportion significative de la population est en situation de faible revenu ;
- les femmes, malgré qu'elles soient généralement plus scolarisées, ont des revenus moins importants que les hommes et une plus grande proportion de leur revenu se compose de transferts gouvernementaux.

De même, l'enjeu des changements climatiques est susceptible d'avoir un impact important dans les prochaines années, que ce soit au niveau du prix des aliments et de leur approvisionnement ou de la capacité de produire des territoires par la plus grande fréquence d'événements météorologiques extrêmes (sécheresse, pluies abondantes...).

Au niveau politique, différentes planifications locales, régionales et sectorielles laissent entrevoir un contexte favorable à la réalisation d'initiatives structurantes pour favoriser une alimentation de proximité accessible pour tous.